

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de la Haute-Savoie

Arrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois

**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2023.052

Séance du **DEUX MAI DEUX MILLE VINGT-TROIS**

Date de la convocation : Mardi 25 avril 2023

Président de séance : M. Patrick SILLARD

Secrétaire de séance : Mme Anne-Lise VOUTAY-MERMET

Quorum : 15

19 présents :

MMES et MM. ANTOINE, FENEUL, BELMAS, PELLIER, COLLOT, VOUTAY MERMET, LAMBELET, FRIES CHATAGNAT, MOUCHET, SILLARD, JOURNE, BARBERIS, JOLIVET, GAUD-DAVIET, PICHAT, LEVET, GUGLIOTTA, ROGUET, RICHARD

5 pouvoirs :

Maurice BERTRAND à Anne-Lise VOUTAY MERMET, Martine PARRET à Jean-Pierre BELMAS, Laetitia REAL-LAFFRIQUE à Véronique FENEUL, Stéphanie BREGEGERE à Dominique JOLIVET, Yohann MARTINEZ à Patrick ANTOINE

4 absents :

Mmes MARAUD et PAILLASSON et MM. RIBOURDOUILLE et ALPSTEG

Objet : Budget principal - Adoption du compte administratif 2022

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à examiner le compte administratif 2022 et lui demande de bien vouloir élire Monsieur Patrick SILLARD, Président de séance, pour la partie où ce document ainsi que les comptes administratifs des budgets annexes doivent être examinés.

Monsieur Patrick SILLARD, Président de séance, désigné conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, donne lecture des résultats définitifs de ce compte qui font apparaître un déficit d'investissement de 1 440 575,41 euros et un excédent de fonctionnement de 2 724 467,36 euros.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 1 084 715,83 euros. Il n'y a pas de restes à réaliser en recettes. Le solde des Restes à Réaliser révèle un besoin de financement de 1 084 715,83 euros. Ces restes à réaliser de 2022 sont reportés en 2023 et sont inscrits au Budget Supplémentaire 2023.

Le résultat global de clôture 2022, intègre le résultat reporté de 2021, ainsi que les restes à réaliser de 2022.

INVESTISSEMENT

Recettes réalisées en 2022	4 826 824,78 €
Dépenses réalisées en 2022	6 267 400,19 €
Résultat 2022 (1)	-1 440 575,41 €
Résultat antérieur 2021 (2)	10 217 474,69 €
Résultat de clôture 2022 (1+2)	8 776 899,28 €
Restes à réaliser en Recettes	0,00 €
Restes à réaliser en Dépenses	1 084 715,83 €
Solde des Restes à Réaliser (3)	-1 084 715,83 €
Résultat Global de clôture 2022 (1+2+3)	7 692 183,45 €

FONCTIONNEMENT

Recettes réalisées en 2022	11 575 773,17 €
Dépenses réalisées en 2022	8 851 305,81 €
Résultat 2022 (1)	2 724 467,36 €
Résultat antérieur 2021 (2)	300 000,00 €
Résultat de clôture 2022 (1+2)	3 024 467,36 €

En l'absence de Monsieur le Maire et sous la Présidence de M. Patrick SILLARD,
après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : **APPROUVE** le Compte Administratif 2022 du Budget Principal.

Le Compte Administratif 2022 du Budget Principal est annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance
Anne-Lise VOUTAY-MERMET

pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 15 mai 2023
Le Président de séance
Patrick SILLARD

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte transmis en Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 16/05/2023



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.